



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ARDENNES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Villers-le-Tourneur, Vaux-Montreuil et Hagnicourt

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte par arrêté préfectoral n° 2016 - 462 du 23 août 2016 sur la demande présentée par la société QUADRAN, dont le siège est situé chez Green Management 8 bis rue Gabriel Voisin 51688 REIMS Cedex 2 en vue d'obtenir l'autorisation unique de construire et d'exploiter un parc éolien sur le territoire de s communes de Villers-le-Tourneur, Vaux-Montreuil et Hagnicourt.

Ce parc éolien se compose de 5 aérogénérateurs et de 1 poste de livraison répartis comme suit : 3 éoliennes et 1 poste de livraison sur la commune de Villers-le-Tourneur, 1 éolienne sur la commune de Vaux-Montreuil et 1 éolienne sur la commune de Hagnicourt.

La puissance totale du parc sera de 16,5 MW pour une hauteur de mât des éoliennes de 91,5 m et une hauteur sommitale (pâle à la verticale) de 150 m.

Cette demande fera l'objet d'une enquête publique du mardi 4 octobre 2016 au vendredi 4 novembre 2016 inclus.

M. Michel Choisy, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. Son suppléant, M. Alain Corniquet, reprendra l'enquête en cas d'empêchement du titulaire.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier, comprenant notamment un avis de l'autorité environnementale et une étude d'impact relatifs à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé en mairie de de Villers-le-Tourneur, Vaux-Montreuil et Hagnicourt, aux heures habituelles d'ouverture au public et au cours des permanences du commissaire-enquêteur suivantes :

en mairie de Villers-le-Tourneur (commune siège)	- mardi 4 octobre 2016 de 17h00 à 19h00 - vendredi 4 novembre 2016 de 16h00 à 18h00
en mairie de Vaux-Montreuil	- jeudi 13 octobre 2016 de 9h00 à 12h00
en mairie de Hagnicourt	- mercredi 19 octobre 2016 de 14h00 à 17h00

Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'Etat <http://www.ardennes.gouv.fr/> onglet : Politique publique / rubrique : Environnement / article : Enquête publique.

Des informations peuvent être demandées M. Allonayi Angé-José Da Gbadji, personne responsable du projet à l'adresse suivante : chez Green management 3000, 8 bis rue Gabriel Voisin, 51688 Reims Cedex 02 (dagbadji@ge3000.de ; tel : 06 13 85 32 87)

Le rapport final sera tenu à la disposition du public dans la commune d'implantation, sur le site internet des services de l'Etat et à la direction départementale des territoires pendant un an.

Le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande. Celle-ci prend la forme d'une autorisation unique assortie de prescriptions ou d'un refus d'autorisation.

Charleville-Mézières, le 08 SEP. 2016

Pour le préfet,
Le directeur départemental adjoint
des territoires

Christophe MANSON